

Saint-Pierre le 6 mai 2008

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Annick GIRARDIN
Député
Conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Mme Karine CLAIREAUX
Maire de Saint-Pierre

SAINT-PIERRE

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

PJ : le courrier du SEOM du 15/04/08

Madame le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de la réponse de M.Yves JEGO à mon courrier du 11 février dernier, dans lequel je demandais au secrétaire d'Etat à l'Outre-mer - qui était alors M. Christian ESTROSI - de soutenir financièrement les projets de la mairie de Saint-Pierre.

Je connais l'importance de ces dossiers pour la commune et je ne manquerai pas de rester attentive aux recommandations et commentaires que feront les services de Monsieur JEGO.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma meilleure considération.



Annick GIRARDIN